



Disponibilité d'office pour maladie

Par **verseau144**, le **23/04/2016** à **16:21**

Bonjour

Je suis fonctionnaire, depuis le 19 octobre 2014 je suis en arrêt, dans un premier temps en accident de travail, jusqu'au 22 octobre 2014, après consolidation du médecin du travail qui m'a mis en maladie après un an de maladie, on m'a mis en disponibilité d'office pour cause de maladie pour trois mois ce que j'ai contesté, mais j'ai été débouté, je voudrais déposer un recours au tribunal administratif mais je ne sais pas comment faire. de plus je viens de recevoir une nouvelle disponibilité d'office pour une période de trois mois dois-je à nouveau la contester